



ZOOM

L'inquiétude grandissante des entreprises face à l'instabilité politique et économique

A l'occasion de la « **Rencontre des Entrepreneurs de France** » (REF), **Patrick Martin, Président du Medef**, a exprimé les vives inquiétudes des dirigeants d'entreprises face à la conjoncture économique et à l'instabilité politique.

L'annonce par le **Premier ministre François Bayrou** d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale le 8 septembre, perçue comme un " *quitte ou double*", a renforcé ces craintes, alors que les chefs d'entreprise redoutent une aggravation de la situation si le gouvernement tombait. Patrick Martin a critiqué les " *vaines querelles*" et les " *dérobades*" des responsables politiques, soulignant que **l'incertitude freine les investissements et aggrave le ralentissement économique**.

Il a réaffirmé le **refus du Medef d'augmenter les charges des entreprises**, dénonçant notamment le transfert du coût des arrêts maladie et rejette toute taxe sur les hauts patrimoines (cf. proposition de Gabriel Zucman d'un impôt de 2 % sur le patrimoine), jugée " *ravageuse*" pour l'économie. Il exige une **réduction des dépenses publiques** pour libérer des marges budgétaires, soulignant qu'économiser 10 Mds€ sur 1 700 Mds€ (0,6 %) est réalisable. Il s'est aussi **opposé à la suppression des aides publiques aux entreprises, prônant plutôt leur simplification**.

Malgré une croissance et un emploi encore résistants, le Président du Medef met en garde contre une " *spirale descendante*" et appelle à un " *discours de vérité*" pour **éviter la fuite des capitaux et des talents**, comme observé au Royaume-Uni. Enfin, il regrette que la crise politique et les tensions sociales, comme le mouvement prévu le 10 septembre, ne fassent qu'accroître l'insécurité économique, pesant sur le moral des ménages et des entreprises.

Si le gouvernement mise sur un accord politique pour réduire le déficit à 4,6 % en 2026, tout en maintenant ses engagements envers les entreprises, l'issue du vote de confiance du 8 septembre reste décisive. Invité à la REF, **le ministre de l'Économie, Eric Lombard**, s'est appliqué à rassurer les chefs d'entreprise en excluant tout retour de l'ISF et en confirmant la protection des mécanismes fiscaux clés, comme le crédit d'impôt recherche et le pacte Dutreil qui favorise la transmission des entreprises familiales. Tout en reconnaissant la gravité de la situation économique, **François Bayrou** a quant à lui insisté sur la nécessité de préserver la compétitivité des entreprises et d'éviter toute mesure nuisant à l'investissement productif.

Malgré des promesses de stabilité fiscale, les entrepreneurs restent sceptiques.

> Les Echos – 27 et 28/08/25 – Contexte 28/08/25

35 propositions pour contrer le "décrochage" français

En France, le PIB par habitant est passé du 12^e au 25^e rang mondial, et l'Hexagone figure parmi les derniers de l'UE en déficit, dette et prélèvements obligatoires. Pour contrer ce déclin, **le Medef, des économistes et des chefs d'entreprises**, réunis au sein du **Front économique**, présidé par **Philippe Aghion** proposent **un plan choc pour relancer la croissance française** à travers **35 recommandations**. Elles visent à **réduire drastiquement la taille de l'État** (moins 8 points de PIB de dépenses, suppression de 20 000 collectivités et de 1,5 million d'agents publics), à **alléger les impôts et à assouplir le marché du travail**, notamment via un âge pivot variable pour les retraites et un " *choc d'heures supplémentaires*". Le collectif prône aussi **une réforme de l'éducation** inspirée des modèles anglais et portugais, une **capitalisation partielle des retraites**, et des **accords de libre-échange** avec le Mercosur, l'Asie ou l'Australie.

Pour financer ces mesures, le Front suggère de **supprimer les niches fiscales inefficaces**, de **basculer une partie des cotisations patronales vers la TVA**, et de **recentrer l'emploi public sur les missions régaliennes**. Malgré des propositions radicales, comme la **réduction des aides aux entreprises en échange d'une fiscalité allégée** ou la formation accélérée de 50 000 femmes scientifiques par an, leur faisabilité politique reste incertaine, d'autant que le projet exclut toute approche de décroissance et mise sur une croissance tirée par l'innovation et l'ouverture commerciale. L'objectif affiché : aligner la France sur les standards européens pour restaurer sa compétitivité, tout en durcissant les règles face à la concurrence chinoise. Patrick Martin espère une adoption partielle avant 2027, malgré un contexte politique et social tendu.

Consultez les [35 propositions du Front économique](https://legrandcontinent.eu/fr/2025/) (source : <https://legrandcontinent.eu/fr/2025/>)

> Le Monde – 30/08/25 – Les Echos – Le Figaro – 29/08/25

La Banque de France estime que l'activité, en hausse de 0,3 % au 2^{ème} trimestre 2025, pourrait progresser à un rythme similaire au 3^{ème} trimestre, soutenant l'objectif gouvernemental de 0,7 % de croissance annuelle. Cette dynamique repose sur une **activité soutenue dans le bâtiment et l'industrie en juillet**, tirée par l'aéronautique et l'automobile, bien que la demande intérieure reste faible et que la croissance du printemps ait surtout bénéficié de la hausse des stocks. Les prévisions pour août restent prudentes en raison des congés estivaux, mais l'institution table sur une activité stable dans l'industrie et les services. Cependant, cette croissance reste fragile, menacée par les tensions géopolitiques, les droits de douane américains, qui affectent déjà 8 % des industriels français, et les incertitudes budgétaires et sociales, avec des mobilisations syndicales prévues dès septembre et un plan de réduction du déficit contesté.

> Les Echos – 11/08/25

La baisse des cours du pétrole (autour de 66 \$ le baril, soit environ 57 €), **stimule l'économie française** en réduisant l'inflation, en soutenant la consommation des ménages et en améliorant les marges des entreprises, ce qui pourrait générer **un surplus de croissance de 0,1 % à 0,2 % du PIB**, selon **Rexecode**. Bien que bénéfique pour les finances publiques à moyen terme, grâce à une **hausse potentielle de la TICPE et une inflation maîtrisée**, cette situation complique la transition énergétique en rendant les énergies carbonées plus compétitives face à l'électricité décarbonée. **Ce contexte risque de freiner les efforts d'électrification**, essentiels pour la compétitivité et la réduction des émissions en France.

> Les Echos – 21/08/25

L'accord commercial entre l'Union européenne et les États-Unis, annoncé le 27 juillet dernier, soulève des craintes à la fois économiques et environnementales. D'un côté, il prévoit **750 Mds\$ d'achats énergétiques américains** (GNL, pétrole, nucléaire) sur 3 ans, mais ce chiffre, basé sur des intentions privées et non sur un engagement juridique, semble irréaliste pour les experts, qui pointent l'inadéquation entre les capacités d'exportation américaines et les contrats existants de l'UE. Une partie de ce montant inclurait des **investissements dans le nucléaire, notamment les SMR**, suscitant des inquiétudes sur la concurrence déloyale envers les industriels européens. **L'accord affaiblit également les piliers du Green Deal** : les réglementations comme la **CSRD (reporting de durabilité) et la CS3D (devoir de vigilance)**, déjà édulcorées, pourraient être davantage assouplies, tout comme le **Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)** et le règlement sur la déforestation, sous la pression américaine. Les engagements consentis par l'UE remettent en cause sa crédibilité climatique, transformant ses réglementations environnementales en monnaie d'échange, sans garantie de réciprocité.

> Contexte – 30/07/25 - www.actu-environnement.com – 22/08/25

Début août, **une nouvelle association** a vu le jour : **l'Observatoire de la fiscalité énergétique et écologique (OFFE)**, à l'initiative de Matthieu Toret, avocat spécialisé en fiscalité énergétique chez Enerlex, Anne Sirop-Masselot, Directrice des affaires douanières d'Orano, et Michel Giraudet, ancien expert en fiscalité énergétique au sein du ministère de l'Économie. L'association vise à éclairer et analyser ce domaine de la fiscalité, complexe et politisé, et souvent mal compris. L'observatoire se concentrera sur **la veille réglementaire, l'analyse des doctrines et le dialogue avec les pouvoirs publics** pour signaler les dysfonctionnements concrets rencontrés par les entreprises soumises à ces taxes. Son objectif est de rassembler praticiens et experts afin de promouvoir une approche technique et critique de ce domaine.

> Contexte – 26/8/2025

ÉNERGIE – NUMÉRIQUE – ENVIRONNEMENT

EN FRANCE

Nicolas Portier, expert en planification écologique, souligne dans un **rapport** que **les modèles de financement actuels, basés sur la croissance des consommations, ne sont plus viables face aux enjeux de transition écologique**. Il insiste sur la nécessité d'une planification stable et cohérente, élaborée en collaboration avec les collectivités locales, pour éviter les coûts excessifs et les inefficacités des politiques publiques mal ciblées. La transition doit intégrer non seulement la réduction des émissions de CO₂, mais aussi l'adaptation climatique, la biodiversité et la protection des ressources. Il critique l'instabilité des politiques nationales, qui désorganise les filières et entrave les investissements, et plaide pour **une approche partenariale et territorialisée**, plutôt qu'une planification verticale et centralisée. Il propose de repenser les outils de financement locaux, en combinant fiscalité directe et mutualisation des coûts, pour soutenir les infrastructures essentielles (réseaux, bâtiments, transports) et garantir une transition juste et efficace. Enfin, il met en garde contre l'illusion de financer la transition uniquement par le principe pollueur-payeur, soulignant la nécessité d'**une fiscalité générale et progressive**.

Consultez le premier volet du rapport "**La planification écologique au défi de la territorialisation**"; le second volet "**Financer les transitions : Les modèles économiques réinterrogés**" (source : www.caissedesdepots.fr)

> www.banquedesterritoires.fr – 6/08/2025

Pour **rationaliser la gestion du patrimoine immobilier de l'État**, le gouvernement soutient une **proposition de loi** visant à **créer une foncière publique**, inspirée d'un projet initialement porté par **Thomas Cazenave**. Cette structure, issue de la transformation de **l'Agence de Gestion de l'Immobilier de l'État (AGILE)**, aurait pour mission de centraliser la gestion des **96 millions de m² (dont 80 % détenus par l'État)**, en instaurant une **séparation entre l'État-proprétaire et l'État-occupant** : les ministères paieraient désormais des loyers, incitant à réduire les surfaces et à accélérer les rénovations. L'objectif est de **diminuer de 25 % le parc immobilier d'ici 2032**, tout en réalisant 1 Md € d'économies annuelles et en améliorant l'accueil des usagers. Une phase pilote ciblerait d'abord les bureaux des ministères des Finances et de l'Intérieur, ainsi que des sites multi-occupants dans plusieurs régions. Le texte, déjà cosigné par 130 députés, était prévu pour être examiné à la rentrée, avec l'appui de Bercy.

> Les Echos – 19/08/2025



Malgré l'opposition marquée du **Conseil Supérieur de l'Énergie** (30 voix contre, 8 pour) et l'absence de consensus lors de la **consultation publique**, **le gouvernement a officiellement abaissé le Coefficient d'Énergie Primaire (CEP) de l'électricité de 2,3 à 1,9** en publiant **un arrêté** le 26 août dernier. Cette mesure, alignée sur la Directive européenne, mais contestée par des acteurs comme Engie, GRDF ou les collectivités, vise à réévaluer la performance énergétique des logements chauffés à l'électricité et devrait faire sortir 850 000 "passoires thermiques" de ce statut dès 2026. Une attestation de changement d'étiquette sera accessible gratuitement via l'Ademe. Le gouvernement souhaiterait intégrer ce nouveau CEP dans la **RE 2020** et les règles de rénovation.

🔗 Consultez **l'arrêté du 13/08/2025** (source : JO du 26/08/2025)

> www.batiactu.com – Contexte – 26/08/25

La **Commission Nationale du Débat Public (CNDP)** a ouvert le 4 septembre une **consultation sur le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) de RTE**, plan ambitieux visant à moderniser le réseau électrique français face à des défis majeurs : vieillissement des infrastructures, adaptation au changement climatique, transition énergétique et réindustrialisation. Sa réalisation est estimée à 100 Mds€. La CNDP invite les citoyens à s'exprimer sur les enjeux, les conditions de réalisation et les impacts environnementaux. Pour favoriser une participation large, des événements en présentiel (réunions, ateliers) et en ligne (webinaires, cartographie interactive, plateforme participative) seront organisés. La consultation s'achèvera le 14 janvier prochain.

🔗 Participez à la **consultation** (source : <https://www.debatpublic.fr>)

> Contexte – 28/07/2025

Face à la surcapacité du système électrique français (prix négatifs fréquents, faible demande), RTE et les pouvoirs publics accélèrent la mise en place de **mesures de flexibilité** pour mieux piloter la production et la consommation. Plusieurs dispositifs sont déjà en place : **arrêt des centrales en cas de surproduction**, **modulation des énergies renouvelables** (notamment les parcs éoliens offshore), et **incitations tarifaires** (comme le Turpe 7) pour décaler les consommations vers les heures creuses. **RTE prévoit aussi 10 GW de flexibilités supplémentaires** pour réagir aux prix négatifs, tout en renforçant la prévisibilité des déclarations de production sous peine de pénalités. En 2026, une **réforme du mécanisme de capacité** intégrera effacements et flexibilités décarbonées, avec des contrats pluriannuels pour sécuriser les investissements, notamment dans le stockage. L'objectif : lisser la demande, optimiser le pilotage du réseau et éviter les déséquilibres coûteux.

> www.actu-environnement.com/ - 28/08/25

Le **TURPE 7**, entré en vigueur le 1^{er} août 2025, modernise la tarification du réseau électrique français en introduisant des **incitations dynamiques pour favoriser le stockage par batteries et la flexibilité**, notamment dans les zones à forte production renouvelable. En distinguant les **zones de consommation et d'injection**, ce dispositif permet aux batteries situées dans les zones d'injection de bénéficier de tarifs optionnels plus avantageux, améliorant leur rentabilité (jusqu'à +1,7 % de TRI selon Aurora Energy Research). Avec des **tarifs variables en hausse de 18 % pendant les pics de demande**, TURPE 7 vise à limiter l'écêtement, renforcer les infrastructures et soutenir la transition énergétique. Cette réforme crée ainsi un cadre économique incitatif pour accélérer les investissements dans le stockage, optimiser la gestion du réseau et contribuer à la décarbonation de la France.

> www.pv-magazine.fr – 8/08/25

Face à la fin des tarifs de rachat garantis pour l'électricité photovoltaïque, les acteurs du secteur se tournent vers l'**autoconsommation individuelle et collective** pour maintenir la rentabilité de leurs projets. Cette approche permet aux entreprises et collectivités de réduire leurs factures d'électricité en consommant leur propre production ou en revendant leurs surplus localement à des tarifs avantageux (12 cts/kWh contre 15-17 cts/kWh payés actuellement). **Enedis confirme une accélération marquée de l'autoconsommation collective** (+44 % d'installations en un an), notamment **en Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes**, mais aussi dans des régions moins ensoleillées comme le **Grand Est**. Ce modèle, qui raccourcit le retour sur investissement (8 à 15 ans contre 20 à 25 ans en revente seule), pourrait s'imposer durablement, sauf en cas de revirement réglementaire.

> [Les Echos](http://LesEchos.com) – 25/08/25

2,35 millions de points de charge de véhicules électriques étaient installés en mars 2025 (dont 160 000 publics). Objectif : 7 millions de bornes d'ici 2030. Selon **une étude** inédite de l'**Observatoire des métiers des services de l'automobile** de l'**Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA)**, **le secteur génère déjà 24 000 emplois** répartis entre fabricants, installateurs, mainteneurs, opérateurs et acteurs publics. Cependant, la croissance se heurte à une pénurie de compétences qualifiées, notamment parmi les **techniciens d'installation et de maintenance**, dont les formations spécifiques (qualification IRVE) et certifications constructeurs sont devenues indispensables. Les ingénieurs en électronique, développeurs embarqués, et superviseurs techniques sont aussi très recherchés, tandis que les vendeurs automobiles doivent désormais maîtriser les enjeux techniques de l'électromobilité. Malgré un marché en expansion, la rentabilité des bornes publiques dépendra de l'augmentation du parc de véhicules électriques, encore projeté à 28 % en 2036. Face à ces enjeux, l'ANFA mise sur **des formations certifiantes et des reconversions professionnelles** pour combler le déficit de main-d'œuvre et accompagner la transition énergétique.

🔗 Consultez **l'étude de l'ANFA** (source : www.anfa-auto.fr)

> www.automobile-propre.com – 22/07/25 - rouleur-electrique.fr – 30/07/25

EN REGIONS

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026, comme annoncé par le gouvernement après l'adoption d'un décret en conseil des ministres. Ce scrutin concernera aussi le renouvellement des conseillers de Paris, de Lyon et de Marseille, où une réforme du mode de scrutin instaure désormais deux votes distincts : un pour les arrondissements, et un autre pour le conseil municipal (avec le futur maire en tête de liste).

> [Le Monde](http://LeMonde.com) – 27/08/25

Occitanie. L'incendie dévastateur dans l'Aude (11) a révélé la **vulnérabilité des réseaux télécoms**, majoritairement déployés en aérien sur des poteaux, qui ont été détruits par les flammes, privant les habitants de communications pendant plusieurs jours. **Seuls 20 % des réseaux enfouis ont résisté**, relançant le débat sur leur sécurisation face aux catastrophes climatiques. Malgré les demandes des élus locaux, comme le maire de Jonquières, **l'enfouissement des câbles reste limité par son coût élevé**. Les opérateurs (Orange, SFR, Bouygues, Free) mobilisent des centaines de techniciens pour rétablir les liaisons, mais les réparations provisoires prendront plusieurs mois, tandis que les solutions alternatives (comme Starlink) pallient temporairement les coupures. La crise souligne l'urgence d'adapter les infrastructures aux risques climatiques croissants, comme le recommandait déjà la **Cour des Comptes** dans un **rapport sur les réseaux Internet fixes**, publié le 2 avril dernier.

> [Le Monde](http://LeMonde.com) – 25 et 26/08/25



Face aux vagues de chaleur, **des alternatives écologiques à la climatisation émergent**, combinant innovation architecturale et solutions simples. **Les nouveaux bureaux de Stellantis** à Poissy (78), par exemple, misent sur des **planchers réfrigérants, une ventilation nocturne naturelle et une isolation renforcée**, réduisant ainsi la consommation d'énergie de 30 % et l'empreinte carbone. **À Lyon, Nexity construit un immeuble sans climatisation ni chauffage**, grâce à une enveloppe isolante, des matériaux à forte inertie et une exposition optimisée. **Pour le siège de Phibor Entreprises à Rungis (94), Icade a eu recours à un plafond climatique**, une solution développée par un adhérent du SERCE, qui utilise l'air comme vecteur d'énergie pour le chauffage et la climatisation, et réduit l'empreinte carbone de 20 % à 40 % ainsi que les coûts de maintenance. Une quinzaine de maîtres d'ouvrage envisagent son adoption, et Icade étudie son intégration dans des projets de rénovation. Des solutions comme les **brasseurs d'air, les stores extérieurs, la végétalisation ou la ventilation mécanique basse pression** offrent aussi des réponses peu coûteuses et efficaces. Enfin, **la géothermie et le monitoring intelligent de l'occupation des bâtiments** permettent d'adapter le rafraîchissement aux besoins réels. Ces approches globales, essentielles pour le confort d'été, deviennent un enjeu majeur, surtout pour la rénovation du parc ancien, encore peu encadré par la réglementation.

> Les Echos – 18/08/25

EN EUROPE

Face à **l'explosion de la consommation énergétique des data centers** (96 TWh/an, soit l'équivalent des Pays-Bas, Pologne, Irlande et Roumanie réunis), **Charles Giancarlo, Directeur général de Pure Storage**, préconise que l'Union européenne impose des **normes strictes d'efficacité énergétique**, comme elle l'a fait pour les ampoules LED. Aujourd'hui, 80 % du stockage repose sur des disques durs magnétiques, une technologie vieillissante, énergivore et peu efficace, alors que le stockage flash (comme dans les smartphones) consomme 90 % d'énergie en moins et réduit l'espace nécessaire de 94 %. En adoptant une norme *"Watts par téraoctet"*, **l'UE pourrait réduire de 20 % la consommation des data centers d'ici 2030**, renforcer sa sécurité énergétique, et stimuler l'innovation dans les solutions durables. Sans action, **le risque est une saturation des réseaux** (comme à Londres, où des projets immobiliers ont été bloqués) **et une hausse des coûts**. En agissant dès maintenant, l'Europe a l'opportunité de fixer une norme mondiale, allégeant les factures des ménages, soutenant les entreprises et réduisant l'empreinte carbone.

> Les Echos – 7/08/2025

Le 27 août 2025, **la Banque européenne d'investissement (BEI)** a approuvé un **financement de 5,4 Mds€ pour accélérer la transition écologique et la sécurité énergétique en Europe**. Ces fonds soutiendront des projets variés : un parc éolien offshore en mer Baltique, des centrales photovoltaïques et des systèmes de stockage en Italie, la modernisation des réseaux électriques en Allemagne, ainsi que des initiatives d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique en France et dans l'UE. Par ailleurs, **un programme de 500 M€ a été alloué à l'Ukraine** pour renforcer sa sécurité énergétique et le logement abordable, incluant un prêt à Naftogaz pour reconstituer ses réserves de gaz avant l'hiver. En échange, l'entreprise s'engage à réinvestir un montant équivalent dans les énergies renouvelables et la décarbonation, avec une garantie de la Commission européenne.

> NewsTank Energies – 28/08/25

DANS LE MONDE

Aux États-Unis, le **boom économique de l'IA** se traduit surtout par **des investissements massifs dans les centres de données** (40 Mds \$ en 2025, 7 000 Mds\$ prévus d'ici 2030) et une euphorie boursière (Microsoft et Nvidia valent à eux seuls plus de 4 000 Mds \$). Pourtant, malgré des avancées technologiques rapides, 95 % des projets d'IA échouent à prouver leur rentabilité, et leur impact sur la productivité reste limité. Les géants de la tech (Microsoft, Meta, Google, Amazon) autofinancent cette course, tandis que Wall Street et les fonds d'investissement (comme Apollo ou Blackstone) se ruent sur les infrastructures, alimentant **une bulle immobilière des data centers, au détriment des bureaux traditionnels**. Par ailleurs, cette croissance crée peu d'emplois et risque d'**augmenter les factures d'électricité** (jusqu'à +25 % dans certaines régions), suscitant des **tensions locales et politiques**.

> Les Echos – 26/08/25



BTP

La FNTF a présenté à la **ministre du Travail, Astrid Panosyan-Bouvet**, **22 propositions pour renforcer la prévention des accidents graves**, ciblant notamment les jeunes, les apprentis et les intérimaires. Parmi les mesures phares : le renforcement de la formation à la sécurité, l'obligation du Passeport Sécurité Intérim (PASI BTP), la lutte contre les addictions, et l'adaptation des conditions de travail face aux fortes chaleurs ou aux travaux sous circulation. La fédération a aussi défendu le **maintien de la liste des Emplois exigeant des Conditions d'Aptitude Particulière (ECAP)**, un outil jugé protecteur et essentiel pour sécuriser les postes à haut risque. Le secteur des travaux publics opère en effet dans des conditions de travail souvent difficiles. Environnement en constante évolution, imprévis sur le terrain, coactivité avec de multiples intervenants et diversité des tâches quotidiennes exposent en effet les salariés à des dangers professionnels accrus.

> www.fntf.fr – 27/08/25

Un arrêté publié le 3 août dernier modifie le **programme d'électrification des véhicules et engins professionnels motorisés (E-Trans)** porté par l'Ademe. Il officialise **l'éligibilité à la prime CEE des engins de chantier électriques, des solutions de recharge et des opérations de retrofit électrique** via un volume total de **18,6 TWh cumac**. Ce dispositif, ouvert jusqu'en 2028, marque une étape avant la création d'une fiche standardisée CEE. **Cinergic** qui regroupe les principaux acteurs du BTP (DLR, EVOLIS, FFB, FNTF, SEIMAT), travaille avec l'Ademe pour définir les modalités pratiques de cet appel à projets, tout en développant des guides et outils pour faciliter la transition vers des matériels plus sobres. L'objectif : accélérer la décarbonation des chantiers en fédérant constructeurs, loueurs, utilisateurs et pouvoirs publics autour de solutions durables.

🔗 Consultez [l'arrêté](#) (source : JO du 3/08/25)

> www.lemoniteurmateriels.fr – 27/08/25

Malgré leurs bénéfices avérés (réduction de la fatigue musculaire et des douleurs pour les ouvriers), **les exosquelettes peinent à s'imposer dans le secteur du BTP**. En France, **seulement 2 % des entreprises du secteur en sont équipées**. En cause : des résistances culturelles (stéréotypes de virilité, moqueries entre collègues), des contraintes techniques (manque d'ergonomie, adaptation aux tâches variées des chantiers), et des obstacles économiques (coûts élevés, entre 3 000 € et 5 000 € en moyenne). Bien que des acteurs comme Hilti, ErgoSanté, ou Percko dominent un marché en croissance, l'appropriation reste inégale, plus facile dans les grandes entreprises sensibles à la qualité-santé-environnement que dans les petites structures. Les fabricants travaillent à améliorer la légèreté et la facilité d'utilisation, mais l'exosquelette reste souvent perçu comme une solution de dernier recours, après l'optimisation des conditions de travail ou des dispositifs techniques existants.

> www.lemoniteur.fr – 26/08/25

